

TSX: SWY

SWY 17-12
Le 22 août 2017

STORNOWAY ANNONCE UNE NOMINATION À SA DIRECTION

Stornoway Diamond Corporation (TSX-SWY; la « Société » ou « Stornoway ») est heureuse d'annoncer la nomination de M. Orin Baranowsky au poste de chef de la direction financière, cette nomination prenant effet immédiatement. M. Baranowsky s'est joint à Stornoway en juin 2013 et occupait jusqu'à tout récemment le poste de vice-président, Relations avec les investisseurs et Développement corporatif. Il avait été nommé chef de la direction financière par intérim en avril 2017.

Matt Manson, président et chef de la direction, a déclaré : « Je suis ravi de confirmer la nomination d'Orin au poste de chef de la direction financière de Stornoway. Orin a fait partie de l'équipe de direction en 2014 lors de la mise en place du financement de la mine diamantifère Renard, et il possède une connaissance approfondie des défis et des possibilités des mines de diamants. Sa réputation est excellente, tant dans la Société qu'à l'extérieur de celle-ci, et avec le soutien de l'équipe des finances de Montréal, il saura mettre à profit ses connaissances des marchés financiers dans son rôle de grand responsable des finances. »

À propos de la mine Renard

La mine de diamant Renard est la première mine de diamant au Québec et la sixième au Canada. Elle est située à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James, dans le centre-nord du Québec. Le projet de construction a commencé le 10 juillet 2014 et la production commerciale a débuté officiellement le 1^{er} janvier 2017. On prévoit une production annuelle moyenne de diamants de 1,8 million de carats par an pendant les 10 premières années de la vie de la mine. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport technique du 11 janvier 2016 concernant l'estimation des ressources minérales de septembre 2015, et le rapport technique daté du 30 mars 2016 sur la mise à jour du plan minier et de l'estimation des réserves de mars 2016 pour de plus amples renseignements et d'autres hypothèses concernant le projet.

À propos de Stornoway Diamond Corporation

Stornoway est l'une des plus importantes sociétés canadiennes d'exploration et de mise en valeur de propriétés diamantifères et elle est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole SWY. Son siège social est situé à Longueuil. Son projet phare, la mine diamantifère Renard, qu'elle détient en propriété exclusive, est la première mine de diamants au Québec. Stornoway est une société axée sur la croissance qui détient un actif de classe mondiale dans l'un des meilleurs territoires miniers au monde, et l'une des plus remarquables entreprises du secteur minier au monde.

Au nom du conseil d'administration
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION
/s/ « Matt Manson »
Matt Manson
Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Ghislain Poirier, vice-président, Affaires publiques de Stornoway,
au 418 254-6550, gpoirier@stornowaydiamonds.com

For more information, please contact Matt Manson (President and CEO) at 416-304-1026 x2101
or Orin Baranowsky (CFO) at 416-304-1026 x2103
or toll free at 1-877-331-2232

** Site Web : www.stornowaydiamonds.com Courriel : info@stornowaydiamonds.com **

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient de l'information prospective (au sens défini dans le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue) et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis (désignés collectivement ci-après par « information prospective » ou « énoncés prospectifs »). Ces énoncés prospectifs ont été établis en date du présent document, et la Société n'entend pas les mettre à jour et n'a aucune obligation de le faire, sauf si elle y est tenue par la loi.

Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et comprennent notamment des énoncés se rapportant aux objectifs de Stornoway pour l'exercice à venir, à ses objectifs à moyen terme et à long terme et à ses stratégies en vue d'atteindre ces objectifs, ainsi que des énoncés concernant des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, intentions et perspectives d'avenir ou événements ou résultats prévus, de la direction. Bien que la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, des énoncés à l'égard : i) de la quantité de réserves minérales, de ressources minérales et de cibles de prospection; ii) de la quantité de la production future pour une période donnée; iii) de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes de l'exploitation minière; iv) des hypothèses relatives à la teneur récupérée, à la distribution granulométrique et à la qualité des diamants, à la récupération moyenne du minerai, à la dilution interne, à la dilution minière et à d'autres paramètres miniers indiqués dans le rapport technique de 2016 ainsi qu'aux niveaux de bris des diamants; v) des hypothèses relatives aux produits des activités ordinaires bruts, au coût des produits vendus, aux coûts de production décaissés, aux estimations des marges brutes, aux dépenses d'investissement prévues et projetées, à la situation de trésorerie et aux besoins du fonds de roulement; vi) du potentiel d'agrandissement de la mine et de sa durée de vie prévue; vii) des délais prévus pour la délivrance des permis et des approbations réglementaires liés aux activités de construction menées actuellement à la mine de diamants Renard; viii) du calendrier prévu pour l'achèvement de la mine à ciel ouvert et de la mine souterraine Renard; ix) du calendrier prévu pour le démarrage et l'atteinte de la capacité nominale de la mine Renard; x) des obligations financières prévues de Stornoway ou des coûts engagés par celle-ci relativement à l'aménagement en cours de la mine Renard; xi) des plans de prospection futurs; xii) des cours futurs des diamants bruts; xiii) des avantages économiques d'utiliser une centrale électrique alimentée au GNL plutôt qu'au diesel; xiv) des sources de financement et des besoins de financement prévus; xv) de la prise d'effet, du financement ou de la disponibilité, selon le cas, de l'emprunt garanti de premier rang, du solde de la facilité relative à l'équipement et de l'emploi du produit tiré de ceux-ci; xvi) de la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison de la participation liée aux diamants visés aux termes de la convention d'achat et de vente; xvii) des répercussions des opérations de financement sur les activités, l'infrastructure, les occasions, la situation financière, l'accès aux capitaux et la stratégie globale de la Société; xviii) du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien; et xix) de la disponibilité de la capacité de financement excédentaire pour l'exploitation de la mine Renard. Toute déclaration qui exprime ou implique des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendements futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », « calendrier » ou des variantes de ceux-ci ou en indiquant que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent »,

« pourraient » ou « devraient » être pris, survenir ou être atteints ou en utilisant le mode futur ou conditionnel à leur égard ou encore la forme négative de l'un de ces termes ou d'expressions similaires) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines hypothèses formulées par Stornoway ou ses consultants et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révèlent inexacts, pourraient amener les résultats, performances ou réalisations réels de Stornoway à différer considérablement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces énoncés et renseignements s'appuient sur plusieurs hypothèses en ce qui concerne les stratégies et perspectives d'entreprise actuelles et futures ainsi que le contexte dans lequel Stornoway exercera son activité à l'avenir, y compris la teneur récupérée, la distribution de la taille et la qualité des diamants, la récupération moyenne de minerai, la dilution interne, les niveaux de bris des diamants, le prix des diamants, les coûts prévus et la capacité de Stornoway d'atteindre ses objectifs, le rendement financier prévu, l'évolution réglementaire, les plans de mise en valeur, les activités et les engagements de prospection, de mise en valeur et d'exploitation minière, et le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Bien que la direction estime que ses hypothèses concernant ces questions sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexacts. Parmi les hypothèses importantes posées par Stornoway ou ses consultants dans le cadre de ses énoncés prospectifs, on note entre autres les suivantes : i) les investissements requis et les besoins estimatifs en matière de main-d'œuvre; ii) les estimations de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes; iii) la teneur récupérée, la distribution de la taille et la qualité des diamants, la récupération moyenne de minerai, la dilution interne, la dilution de la mine et les autres paramètres miniers mentionnés dans le Rapport technique de 2016 ainsi que les niveaux de bris des diamants; iv) la réception des approbations réglementaires selon des modalités acceptables dans des délais habituels; v) les délais prévus pour le démarrage et l'atteinte de la capacité nominale de la mine Renard, vi) l'échéancier de l'aménagement d'une mine à ciel ouvert et d'une mine souterraine à la mine Renard; vii) les formations géologiques que l'on s'attend à rencontrer; viii) les prix du marché pour les diamants bruts et leur incidence possible sur la mine Renard; ix) le respect de toutes les conditions sous-jacentes à l'emprunt garanti de premier rang et au solde de la facilité relative à l'équipement, ou la renonciation à ces conditions, de manière à ce que la Société puisse effectuer des prélèvements aux termes de ces ententes; x) l'interprétation par Stornoway des données de forage géologique recueillies et de leur incidence potentielle sur les ressources minérales indiquées et la durée de vie de la mine; xi) les plans et objectifs de prospection futurs; xii) la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison de la participation liée aux diamants visés, aux termes de la convention d'achat et de vente; et xiii) la robustesse persistante du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Par nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il y a un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, y compris l'hypothèse figurant dans plusieurs énoncés prospectifs selon laquelle d'autres énoncés prospectifs seront exacts, mais ils comprennent particulièrement, sans s'y limiter : i) les risques liés aux variations de teneur, de distribution granulométrique et de qualité des diamants, de lithologies kimberlites et de contenu de roche encaissante dans le matériau identifié en tant que ressources minérales par rapport aux prévisions; ii) les variations des taux de récupération et de fracturation; iii) l'incertitude quant à savoir si la poursuite de l'exploration de cibles de prospection entraînera la délimitation des cibles en tant que ressources minérales; iv) les faits nouveaux survenant sur les marchés mondiaux du diamant; v) les hausses plus lentes que prévu des évaluations des diamants; vi) les risques associés aux fluctuations du dollar canadien et d'autres monnaies par rapport au dollar américain; vii) les augmentations relatives aux coûts en capital, coûts d'exploitation et dépenses d'investissement de maintien proposés; viii) les hausses des charges financières ou les changements défavorables touchant les conditions du financement disponible, le cas échéant; ix) des taux d'imposition ou de redevances plus élevés que prévu; x) l'incertitude liée aux résultats de l'exploration dans les zones d'élargissement potentiel des ressources; xi) les changements visant les plans de mise en valeur ou d'exploitation minière en raison de changements visant d'autres facteurs ou des résultats de prospection; xii) les risques liés à l'obtention des approbations réglementaires ou à la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages existante conclue avec les collectivités autochtones; xiii) les incidences de la concurrence sur les marchés où Stornoway exerce des activités; xiv) les risques d'exploitation et d'infrastructure; xv) le risque d'exécution lié à l'aménagement d'une mine productive à la mine Renard; xvi) le risque que la Société soit incapable de respecter toutes les conditions sous-jacentes au financement ou à la disponibilité, selon le cas, de l'emprunt garanti de premier rang et de la facilité relative à l'équipement; xvii) les changements apportés aux conditions de la vente à terme de diamants, à l'emprunt garanti de premier rang et à la facilité relative à l'équipement; xviii) le risque que la Société n'ait pas accès aux fonds de l'emprunt garanti de premier rang ou de la facilité relative à l'équipement; xix) le risque que la Société soit incapable de s'acquitter de ses obligations

de livraison de la participation liée aux diamants aux termes de la convention d'achat et de vente; xx) les futures ventes ou émissions d'actions ordinaires entraînant la baisse du prix des actions ordinaires et la dilution de la participation des actionnaires actuels; et xxi) les facteurs de risque additionnels décrits dans les présentes et dans les rapports de gestion annuels et intermédiaires, dans la plus récente notice annuelle et dans les autres documents d'information de Stornoway, ainsi que l'anticipation de la part de Stornoway par rapport à la gestion des risques décrits plus haut et l'efficacité avec laquelle elle les gère. Stornoway prévient le lecteur que la liste qui précède des facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et que de nouveaux risques imprévisibles peuvent survenir de temps à autre.

